

# MAJAN

## Express

# PERPI

### Contact

Ville de Perpignan  
Direction de la Communication  
Hôtel de Ville • BP 20931  
66931 Perpignan Cedex  
Tél. 04 68 66 34 29  
[www.mairie-perpignan.fr](http://www.mairie-perpignan.fr)



Représentant légal :  
Le maire de la Ville de Perpignan

Directeur de la publication :  
Sandra Cognet

Mise en page et impression : Totem.fr

La reproduction même partielle des textes,  
dessins et photographies publiés est interdite.

Dépôt légal : juillet 2008

© Ville de Perpignan

# Comprendre votre feuille d'impôts locaux 2008



Depuis plusieurs années, Perpignan développe **une stratégie financière équilibrée** qui repose autour de deux axes :

- **Fiscalité zéro** : pour la septième fois depuis 2001, les taux communaux n'augmentent pas en 2008. Ainsi, Perpignan a les taux de fiscalité les plus bas des grandes villes du Languedoc-Roussillon. C'est un axe politique fort qui permet de préserver le pouvoir d'achat des Perpignanais. L'instauration de la gratuité pour de nombreux services publics (médiathèque pour les jeunes, VISA,...) ou des tarifs particulièrement bas (restauration scolaire de 0,88 € à 2,8 €, parmi les plus bas de France) relève de la même volonté politique. Perpignan réussit à conjuguer blocage de la fiscalité et investissement fort.
- **Investir pour améliorer le quotidien et préparer l'avenir** : jamais l'investissement n'avait été aussi important sur le territoire perpignanais avec 130 M€ investis en 2007 par la Ville et la Communauté d'agglomération Perpignan Méditerranée (PMCA).

L'ambition politique est de faire de Perpignan une ville qui compte sur l'arc méditerranéen et l'arrivée du TGV doit y contribuer.

La maîtrise de la gestion, la volonté d'associer des partenaires à nos projets et les résultats économiques nous permettent d'investir sans augmenter les impôts tout en maîtrisant la dette dont l'annuité baisse de 30 % en quatorze ans, en euros constants.


Perpignan est fière de tenir ses engagements en bloquant la fiscalité communale par une gestion rigoureuse des deniers publics.

**Jean-Marc PUJOL,**  
Premier adjoint au maire,  
délégué aux finances.

**Jean-Paul ALDUY,**  
Maire de Perpignan,  
sénateur des Pyrénées-Orientales.

## Perpignan 0 % : 7<sup>e</sup> année de fiscalité zéro.

# Les progressions des taux communaux, départementaux et régionaux en 2008

  
 LIBERTÉ • ÉGALITÉ • FRATERNITÉ  
 RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## AVIS D'IMPOSITION TAXES FONCIÈRES

votées et perçues par la commune, le département,  
la région et divers organismes

# 2008

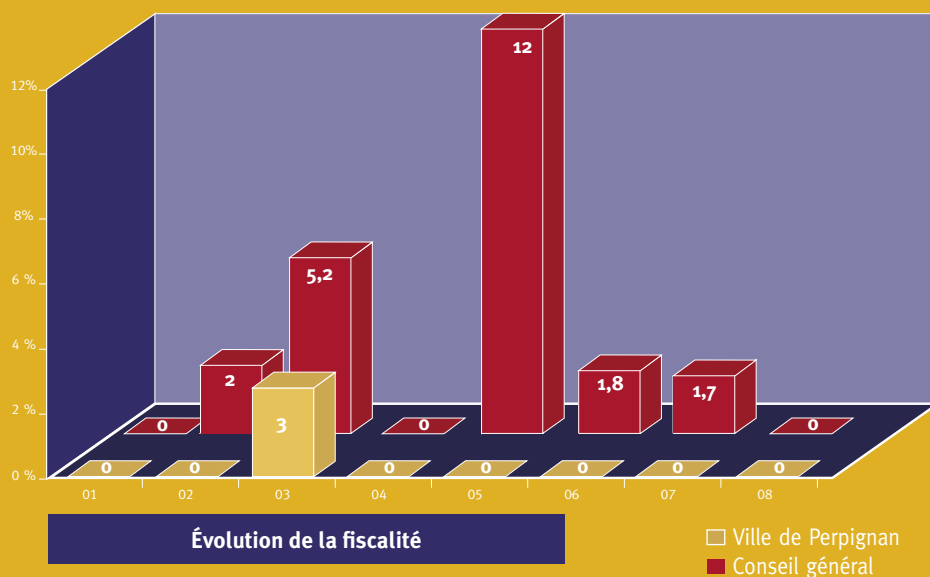
DÉPARTEMENT : \_\_\_\_\_ COMMUNE : \_\_\_\_\_

### DÉTAIL DU CALCUL DES COTISATIONS

	Commune	Syndicat de communes	Inter-communalité	Département	Région	Taxe spéciale d'équipement	Taxe ordures ménagères	Total des cotisations
Propriétés bâties	Taux 2007			11,49 %	4,70 %		8,22 %	
	Taux 2008	24,44 %		11,49 %	4,77 %		8,22 %	
	Adresse							
	Base	Perpignan						PMCA
	Cotisation	+ 0,00 %						+ 0,00 %
	Adresse							
	Base							
	Cotisation							

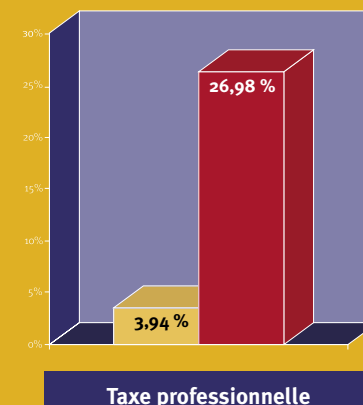
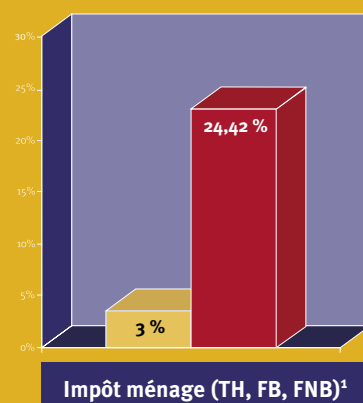
## Comparaison des augmentations, depuis 2001, des taux et des hausses fiscales Ville de Perpignan / Conseil général des Pyrénées-Orientales

PROGRESSION DE LA FISCALITÉ 2001/2008



**Le Conseil général des Pyrénées-Orientales a augmenté les impôts locaux huit fois plus que la Ville de Perpignan, alors même que :**

- Perpignan est classée parmi les plus bas taux de France,
- le Conseil général des Pyrénées-Orientales a les taux parmi les plus hauts de France.



<sup>1</sup>Taxe d'habitation, foncier bâti, foncier non bâti.

## Ville

### TAXE D'HABITATION

Les 10 villes les moins chères de France :  
**Perpignan, deuxième ville la moins chère de France.**  
 (villes > à 100 000 habitants)

VILLES	2008	RANG
Caen	16,28 %	1
<b>Perpignan</b>	<b>16,68 %</b>	<b>2</b>
Angers	16,90 %	3
Metz	17,06 %	4
Clermont-Ferrand	17,18 %	5
Limoges	17,92 %	6
Amiens	17,97 %	7
Saint-Étienne	18,38 %	8
Nice	18,58 %	9
Nancy	18,60 %	10

### TAXE FONCIÈRE ET TEOM<sup>2</sup> 2008

**Perpignan, ville la moins chère du Languedoc-Roussillon.**  
 (villes > à 30 000 habitants)

VILLE	FONCIER BÂTI	RANG	TEOM	RANG
<b>Perpignan</b>	<b>24,44 %</b>	<b>1</b>	<b>8,22 %</b>	<b>1</b>
Béziers	27,65 %	2	8,71 %	2
Narbonne	28,63 %	3	12,02 %	5
Montpellier	29,58 %	4	11,30 %	4
Nîmes	31,05 %	5	14,50 %	6
Carcassonne	40,87 %	6	10,34 %	3
Sète	42,12 %	7	18,50 %	7

**« Perpignan parmi les villes les moins chères de France ! »**

Grâce à sa bonne gestion, Perpignan bloque sa fiscalité depuis plusieurs années et réussit à développer les services publics de proximité et à investir massivement dans les espaces publics et les équipements pour préparer l'avenir.

<sup>2</sup>TEOM : taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

## Département

Dans le classement des départements les moins chers, le département des Pyrénées-Orientales, mauvais élève :

- TAXE D'HABITATION : 64<sup>e</sup> rang sur 96 départements,
- FONCIER BÂTI : 46<sup>e</sup> rang sur 96 départements,
- TAXE PROFESSIONNELLE : 88<sup>e</sup> rang sur 96 départements.

*Le département des Pyrénées-Orientales se situe parmi les départements les plus chers.*

## Région

**« En 2008, la région Languedoc-Roussillon est la deuxième région la plus chère de France. »**

**« La région Languedoc-Roussillon est la région qui a le plus augmenté sa fiscalité depuis 2004 »**

RÉGIONS	TFPB <sup>3</sup> 2008	RANG	VARIATION 2004/2008
Corse	1,02 %	1	0
Île-de-France	1,27 %	2	46,5
Alsace	1,81 %	3	16,8
Rhône-Alpes	2,12 %	4	26,2
Provence-Alpes-Côte d'Azur	2,36 %	5	59,5
Pays de la Loire	2,66 %	6	19,3
Lorraine	2,73 %	7	40,7
Bretagne	2,97 %	8	20,2
Aquitaine	3,17 %	9	17,4
Poitou-Charentes	3,32 %	10	11,8
Centre	3,47 %	11	15,7
Bourgogne	3,60 %	12	57,9
Champagne-Ardenne	3,63 %	13	24,3
Nord-Pas-de-Calais	3,83 %	14	21,2
Franche-Comté	3,92 %	15	27,7
Limousin	3,94 %	16	13,5
Picardie	4,26 %	17	27,9
Haute-Normandie	4,42 %	18	10,0
Auvergne	4,54 %	19	62,7
Midi-Pyrénées	4,59 %	20	25,4
<b>Languedoc-Roussillon</b>	<b>4,77 %</b>	<b>21</b>	<b>87,1</b>
Basse-Normandie	5,29 %	22	23,3

<sup>3</sup>TFPB : taxe foncière du patrimoine bâti.



***mairie-perpignan.fr***

## **CONTACT**

Ville de Perpignan  
Direction de la Communication  
Hôtel de Ville • BP 20931 • 66931 Perpignan Cedex  
Tél. 04 68 66 34 29

Imprimé sur papier  
100 % recyclé



**PERPIGNAN**  
*Express*

